

CHARTRE DU BÉNÉVOLE

La Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) organise par le biais du Comité d'Organisation France Tir à l'Arc, pour trois années, 2021/2022/2023, la Coupe du Monde de Tir à l'Arc à Paris. Les qualifications et éliminatoires auront lieu au Stade Charléty (75013) et les finales se dérouleront au Château de Vincennes pour l'édition 2022. La présente chartre précise les engagements du bénévole et du Comité d'Organisation lors de l'événement.

ARTICLE 1 : DÉFINITION

Le bénévole est un membre de l'organisation de la Coupe du Monde de Tir à l'Arc. Il s'engage librement et sans rémunération, à occuper des missions prédéfinies qu'il accepte.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC

Le Comité d'Organisation France Tir à l'Arc s'engage à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière,
- Mettre à disposition une personne spécifique pour la gestion de l'ensemble des bénévoles qui sera à l'écoute des questions et des demandes,
- Adresser au bénévole un planning indiquant les plages horaires de mission et de repos en fonction de sa mission,
- Organiser avec des responsables de l'organisation (chefs de secteurs) une formation nécessaire au bénévole pour mener à bien sa mission,
- Remettre au bénévole une tenue qu'il portera lors de l'événement et qu'il pourra conserver à la fin de l'événement,
- Prendre en charge les repas du bénévole pendant les horaires de compétition et en fonction de sa mission, selon les modalités définies par le Comité d'Organisation France Tir à l'Arc (Cf. « Article 4 : prise en charge du bénévole »),
- Prendre en charge le transport du bénévole selon les modalités définies par le Comité d'Organisation France Tir à l'Arc (Cf. « Article 4 : prise en charge du bénévole »),
- Souscrire une assurance en responsabilité civile et individuelle accident pour le bénévole, pendant toute la durée de sa mission, afin de le couvrir les dommages causés à un tiers et/ou subis,
- S'engage à assurer la sécurité et la santé du bénévole dans le cadre de sa mission,
- Organiser des moments de partage et d'échange entre les différentes équipes et l'organisation, le tout dans une ambiance conviviale.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU BÉNÉVOLE

Le bénévole s'engage à :

- Accomplir la (les) mission(s) qui lui sera (seront) confiée(s) avec application, sérieux, loyauté et discrétion,
- Respecter l'organisation et le fonctionnement du Comité d'Organisation France Tir à l'Arc,
- Ne pas revendre les invitations et/ou produits qui lui seront distribués,
- Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres membres de l'organisation,
- Respecter les horaires donnés par le responsable du secteur où il est affecté,

- Informer le responsable des bénévoles en cas de renoncement avant ou pendant la Coupe du Monde de Tir à l'Arc. En fonction des besoins de l'organisation, les bénévoles peuvent être amenés, durant l'événement, à effectuer des missions au sein d'autres secteurs.

ARTICLE 4 : RÈGLES BÉNÉVOLE

ÂGE

L'âge minimum autorisé pour être bénévole est de 16 ans. Pour toute personne mineure, une autorisation parentale est obligatoire.

TRANSPORT

Pour le bénévole, sont pris en charge les frais de déplacement en transport en commun en Ile de France (RER, Transilien, Métro, Bus, Tramway). Il est précisé que :

- Les cartes mensuelles ne sont pas prises en charge,
- Les frais de transports en avion, TGV/TER et voiture pour venir en Ile de France ne sont pas pris en charge.

HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement ne sont pas pris en charge par le CO France Tir à l'Arc. Les bénévoles ne vivant pas en Ile de France devront trouver un hébergement. Des solutions sont proposées sur la plateforme Qo-Ezion, utilisée pour la gestion des bénévoles sur cet événement.

Le Comité d'Organisation travaillera pour mettre en relation les bénévoles entre eux afin qu'ils s'entraident et s'hébergent entre eux.

RESTAURATION

La restauration est prise en charge par le CO France Tir à l'Arc pendant les horaires de mission du bénévole sur le site de l'événement. En fonction de l'horaire de convocation et du planning proposé, un repas sera fourni et pris en charge par le comité d'organisation. Le temps de repas pour chaque bénévole est d'une heure.

Un repas le soir sera fourni en fonction du planning pour tous les bénévoles présents sur l'événement à ce moment-là.

Informations complémentaires :

- Lors de la phase de montage (dimanche 19 juin) : la restauration sera proposée et prise en charge en fonction du planning de mission du bénévole.
- Des collations quotidiennes seront mises en place pour les bénévoles :

FORMATION

Un temps de formation sera prévu pour les bénévoles sélectionnés à la date du lundi 6 juin 2022 au stade Charléty. Le temps de formation se fera toute la journée (de 9h à 17h, à confirmer) avec un repas de cohésion organisé le midi.

Le programme sera le suivant :

- Accueil au Stade Charléty avec petit-déjeuner, remise des tenues, remise des cartes « boissons » et « fruits/gâteau »,
- Présentation du Comité d'Organisation et des différents responsables,
- Explication des règles de fonctionnement et de comportement à avoir lors de l'événement,
- Questions / réponses,

- Repas de cohésion des bénévoles,
- Visite du Stade Charléty,
- Temps avec les responsables de vos postes,
- Fin de la journée.

REPOS

Pendant l'événement, les bénévoles ne peuvent aider l'organisation plus de 6 jours maximum d'affilée. Nous veillerons à ce que ces temps de repos soient étalés tout au long de la semaine tout en veillant à disposer d'effectifs suffisants sur chaque journée.

Une pause peut être prise par les bénévoles lors des journées sur site, à condition que le responsable du secteur ait donné son accord.

MONTAGE / DÉMONTAGE

Pour cette édition 2022, les phases qualificatives et éliminatoires se dérouleront au Stade Charléty et les Finales au Château de Vincennes. Des chefs de secteurs seront désignés par le comité d'organisation afin d'être le plus efficace possible.

Le montage au stade Charléty se fera sur une journée et demie sur la journée du dimanche 19 juin et de la matinée du lundi 20 juin. Tous les bénévoles devront être présents sauf indication contraire du Comité d'Organisation.

Le montage au château de Vincennes sera pris en charge sur les premières journées par des prestataires, le jeudi et vendredi les équipes du comité d'organisation (staffs et bénévoles) participeront à la finalisation du terrain des Finales et du village d'animations. Certains d'entre vous seront donc amenés à être sur ce second montage également.

Le démontage au Stade Charléty se déroulera dès la fin des épreuves le vendredi 24 juin et le samedi 25 juin. Le démontage de Vincennes se fera le dimanche après la compétition. Les bénévoles seront sollicités pour ces deux démontages selon les affectations qui leur seront communiquées par le responsable des bénévoles.

COMMUNICATION

Toute la communication pré-événement se fera **UNIQUEMENT** sur Qo-Ezion. Aucun contact ne se fera par mail. Nous vous demandons donc de bien activer les notifications sur votre espace et de vérifier vos spams afin que les notifications soient dans votre boîte mail principale.

Lors de l'événement vous serez répartis en différents secteurs selon vos affectations. Nous créerons des groupes WhatsApp pour cela afin de pouvoir échanger efficacement avec vous.

Pour des raisons de protection des données (loi RGPD), en acceptant cette charte, vous acceptez la création des groupes de communication et que d'autres bénévoles voient votre numéro de téléphone.

TENUES

Pour les bénévoles n'ayant pas participé à l'organisation de l'édition 2021, la dotation sera la suivante :

- 2 bas (jupe ou bermuda),
- 2 maillots,
- 2 polos pour les Finales,
- 1 veste
- 1 casquette,
- 1 sac à dos,
- Des goodies

La dotation pourra être modifiée en fonction du nombre de jours de présence d'un bénévole sur l'événement.

Pour les nouveaux bénévoles, des échantillons seront disponibles au siège de la fédération pour permettre des essayages. Pour les bénévoles n'ayant pas la possibilité de venir au siège fédéral, les derniers essayages se feront lors de la journée de formation du 6 juin.

Des compléments de tenue seront fournis aux bénévoles ayant participé à l'organisation de l'étape de Coupe du Monde 2021. Sur un plan économique et pour suivre notre démarche RSE, nous souhaitons réutiliser un maximum d'éléments d'une édition sur l'autre, les tenues en font partie, nous vous demandons donc d'en prendre le plus grand soin.

MISSIONS

Différentes missions pourront être affectées à un bénévole, afin de permettre les roulements. Les plages horaires seront préalablement transmises via les plannings que vous trouverez sur Qo-Ezion.

COHÉSION

Des moments de cohésion seront mis en place par le comité d'organisation ainsi qu'une soirée de clôture ; le programme vous sera communiqué au le début de l'événement.

REMBOURSEMENT

Le remboursement des notes de frais des bénévoles se fera au maximum 2 semaines après la fin de l'événement à savoir le 8 juillet 2022.

ARTICLE 5 : DROIT À L'IMAGE

Le bénévole, dans le cadre de ses activités sur la Coupe du Monde de Tir à l'Arc, peut apparaître sur des photographies ou des images vidéo. En validant cette charte, le bénévole accepte que son image soit utilisée dans le cadre de la communication liée à l'événement.

ARTICLE 6 : SÉCURITÉ

Le bénévole s'engage à respecter les règles de sécurité, d'hygiène et les consignes du Comité d'organisation sur les lieux d'exercice de sa mission. Il veillera notamment à ne pas introduire d'objets ou de produits dangereux par nature ou par destination dans l'enceinte du stade.

ARTICLE 7 : PASS SANITAIRE

En cas de maintien du Pass Sanitaire ou de nécessité d'en être titulaire au moment du déroulement de l'événement, celui-ci sera exigé pour les bénévoles qui seront engagés sur l'organisation.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

La FFTA s'engage dans une démarche de développement durable, c'est pourquoi le Comité d'Organisation de la Coupe du Monde de Tir à l'Arc se mobilise pour construire un événement durable et souhaite limiter au maximum les impacts environnementaux (effet de serre, production des déchets, etc.) de la compétition tout en renforçant sa dimension sociétale.

Le Comité d'Organisation s'engage à apporter aux bénévoles les éléments d'informations nécessaires, notamment à travers les communications internes et les formations générales, pour adopter des comportements respectueux de l'environnement et permettre aux bénévoles d'informer et d'orienter au mieux les publics (spectateurs, médias, partenaires, délégations, prestataires, ...) vers les bons gestes écoresponsables.

Le bénévole s'engage à adopter ces conduites et à les partager dans le cadre de l'organisation de la compétition.

Jean-Michel Cleroy,
Directeur général de la Coupe du Monde de Tir à l'Arc